Le prochain conseil municipal se tiendra le mercredi 14 décembre à 20H salle Watteau

l'ordre du jour en est :

FINANCIER

- 11/187 Exercice 2012 : Autorisation d'engager de liquider et de mandater les dépenses de la section d'investissement -Budget Général
- 11/188 Exercice 2012 : Autorisation d'engager de liquider et de mandater les dépenses de la section d'investissement -Budget Annexe des Parkings
- 11/189 Exercice 2012 : Autorisation d'engagement et crédits de paiement pour les associations sous convention pluriannuelle de partenariat et d'objectifs
- 11/190 Exercice 2011: Décision modificative n"3 Budget Général

SERVICES TECHNIQUES

• 11/191 - Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les réseaux de Communication (SIPPEREC) pour l'exercice 2010.

JURIDIQUE

- 11/192 Promesse de constitution de servitudes au profit de la SARL GAMBETTA
- 11/193 Avenant n''4 à la délégation de service public passée avec la Société Tout petit monde pour l'exploitation de la crèche Mandarine
- 11/194 Avenant n''6 à la délégation de service public passée avec la Société Evancia Babilou pour l'exploitation de la crèche "Le jardin des lutins"
- 11/195 Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des établissements multi-accueils de jeunes enfants "Le jardin des lutins" et "Mandarine"
- 11/196 Projet de protocole d'accord transactionnel avec la Société Alliel Hotels et approbation du bailcommercial
- 11/197 Création de la Société publique locale "De la Marne au bois Aménagement SPL"
- 11/198 Convention d'occupation avec la RATP relative au parking de soutien régional situé avenue de Joinville

DRH

- 11/199 Modification du tableau des effectifs
- 11/200 Création de vacations pour la mise en place d'ateliers artistiques au Pôle Jeunesse
- 11/201 Création d'une vacation au sein du service logement
- 11/202 Création de vacations "Atelier de théâtre" dans le cadre des actions de prévention "Sport-Drogue-Tabac" et dans le cadre des ateliers du soir en élémentaire

AFFAIRES SCOLAIRES

- 11/203 Modification du barême de la prestation périscolaire "Accueil du matin"
- 11/204 Modification du périmètre scolaire des écoles pré élémentaires et élémentaires publiques de Nogent

AFFAIRES SOCIALES

• 11/205 - Fixation d'une participation des seniors nogentais au repas organisé par la Ville

PETITE ENFANCE

- 11/206 Application du nouveau barème de la participation familiale pour les structures petite enfance établi par **la** CNAF
- 11/207 Convention d'objectifs et de financement fonds d'accompagnement complémentaire à l'enfance et la jeunesse FACEJ 3 entre la ville de Nogent-sur-Marne et la C.A.F. du Val-de-Marne
- 11/208 Avenant à la convention d'objectifs et de financement relatif à la prestation de service pourl'établissement d'accueil du jeune enfant "La Farandole" à signer entre la ville et la CAF du Val de Marne

SPORTS

- 11/209 Convention de partenariat entre l'INSEP, l'Inspection Académique, le collège/lycée Branly et la Commune de Nogent-sur-Marne
- 11/210 Aménagement du tarif d'utilisation des installations sportives par les établissements scolaires nogentais et par les associations sportives des établissements scolaires nogentais

JEUNESSE

• 11/211 - Convention de partenariat avec la MJC Louis Lepage

CULTUREL

- 11/212 Approbation du règlement intérieur pour les expositions d'arts plastiques au Carré des Coignard
- 11/213 Approbation des règlements intérieurs pour les manifestations évènementielles 2012
- 11/214 Fixation des tarifs des emplacements pour les manifestations évènementielles 2012

DIVERS

- 11/215 Remplacement d'un délégué démissionnaire du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de la Maison des Jeunes et de la Culture
- 11/216 Exercice 2012 : Retrait de l'adhésion de la ville de Nogent sur Marne auprès de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe
- 11/217 Dématérialisation des Actes Convention portant sur le changement de dispositif detélétransmission

 11/218 - Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.21 22-22 du Code Général des Collectivités Territoriales 	